

Paragraphe 16^e de l'article 4 du Règlement sur la diffusion et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 2)

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Frais de déplacement

Exercice financier: 2021-2022
Trimestre: Avril à Juin

Personne concernée	Total des frais de déplacement
Personnel du ministère des Finances	15 543 \$
Personnel de cabinet du ministre Girard	12 301 \$

Informations complémentaires

- La catégorie « Personnel du ministère des Finances » comprend les frais des gardes du corps.
- Le personnel du cabinet n'inclut pas le ministre.